Genève,
ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch

BAB-VIA
La Boîte à Boulots
Vers l'Intégration et l'Autonomie

Rapport d'activité 2016

SUBVENTIONNÉ PAR LA VILLE DE GENÈVE

TABLE DES MATIERES

La BAB-VIA en bref

Le mot du Président

Résultats 2016

Projet de prévention secondaire

Des jeunes sur qui on peut compter

Référentiel d'attitudes professionnelles

Soirée du 3 novembre

Le « contrat relationnel » et autres notions-clefs

Le choix des mots vers un changement de paradigme

Comité de pilotage de la Ville de Genève

Audition de la Commission sociale du Conseil Municipal

Biorganic

Témoignages de lieux de stage

La parcours de Stacy

Evaluation du dispositif BAB

Supervision des équipes

Mission PPE+

Partenaires-clients et lieux de stage BAB-VIA

Rapport de la trésorière

Equipes BAB-VIA

Remerciements

La BAB-VIA est une association genevoise reconnue d'utilité publique intervenant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 15 à 25 ans. Située au cœur de Genève dans les quartiers de Plainpalais – La Jonction et des Pâquis – La Navigation, elle vise les buts suivants :

Favoriser l'intégration sociale et professionnelle des jeunes personnes de 15 à 25 ans

La BAB-VIA œuvre pour l'intégration sociale et professionnelle de jeunes personnes âgées de 15 à 25 ans. Elle intervient à différentes étapes du processus d'insertion socioprofessionnelle aussi bien auprès de personnes socialement exclues (ou en voie de le devenir) qu'auprès de jeunes socialement intégrés.

Promouvoir la responsabilité sociale des acteurs/producteurs de l'intégration/exclusion de la jeunesse

La BAB-VIA vise par son action tant à responsabiliser, sensibiliser et informer les acteurs/producteurs de l'intégration/exclusion de la jeunesse qu'à leur permettre ou leur faciliter l'accès à une participation active à l'intégration de la jeunesse.

La BAB-VIA en bref

3 dispositifs d'insertion socioprofessionnelle complémentaires

3 permanences hebdomadaires sur 3 arcades

plus de 1500 jeunes accueillis chaque année

plus de 200 jeunes *en transition* bénéficiant d'un accompagnement personnalisé

plus de 1000 ateliers, stages et « petits boulots » réalisés

près de 500 partenaires professionnels et sociaux

Chèr-e-s Destinataires,

L'an dernier je vous parlais des perspectives que l'énoncé « destinataire » nous offre en nous localisant à un endroit particulier de la collectivité, nous permettant de nous connecter tant avec les jeunes qu'avec la Ville, la FASe, les instances cantonales, des structures analogues, des institutions couvrant des prestations complémentaires aux nôtres de par l'interdépendance entre les prestations que nous leur offrons à chacun et la plus-value qu'ils nous ristourne.

Nous sommes aujourd'hui dans un nouveau moment de notre histoire où la structure est maintenant stabilisée et où ce qui semblait à l'époque une utopie se réalise pragmatiquement aujourd'hui.
Membre du Comité depuis un peu plus de 8 ans, je vais ainsi pouvoir transmettre la Présidence que j'occupe depuis 6 ans à Sébastien Joly avec qui je collabore depuis le siècle dernier. Je vais rester comme membre de l'Association et membre du Comité, non pas comme un vieux pionnier qui voudrait que rien ne change, mais plutôt pour contribuer de la continuation du développement de BAB-VIA dans son renouvellement.
J'avais été sollicité à l'époque pour participer au Comité et à la stabilisation de la structure. Elle venait d'accueillir le projet pilote VIA, bousculant les logiques de gouvernance antérieures, démultipliant les missions et les collaborateurs, et nécessitant un lien entre les deux entités, BAB et VIA. Je suis donc devenu le président de l'articulation et de la transition. Celles-ci étant aujourd'hui terminées, il est symboliquement important qu'un nouveau président marque une nouvelle étape de la vie de l'institution.
Je vous propose donc de faire un bout de rétrospective, non pas en terme de bilan de ma présidence, mais bien plutôt pour comprendre l'évolution et les transformations de la structure qui ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives créatives. Je vais rapidement déplier dans ce rapport 3 avenues : l'une sur la structuration interne d'une culture commune BAB-VIA, l'autre sur le développement de la structure comme projet commun BAB-VIA, et la dernière sur la stabilisation de la structure BAB-VIA par son adhésion à la FASe.

Dans les premiers actes important à poser à l'époque, il a fallu démissionner l'ancien directeur et inventer avec le personnel une nouvelle manière de s'y prendre. En effet, l'horizontalité des rapports prônée par ce qui a prévalu à la création de BAB en 2003, une équipe de jeune motivés avec une foule de bonne idées mise en commun où tous géraient tout, a montré les limites de son efficacité du fait de l'arrivée de VIA et de la ribambelle d'autorité et de groupes légitimés à soutenir et contrôler l'implantation de cette nouvelle bonne idée.
La juxtaposition des projets BAB et VIA n'était pas sans produire des heurts et des tensions du fait de finalités qui pouvaient être divergentes. Se rassembler autour d'un projet commun pour donner une identité intégrée à la structure et cultiver en interne une appropriation commune de valeurs, de principes et de règles a été notre premier grand chantier. L'ancienne présidente est alors devenue directrice et Christophe Matthey chef de projet. Son mandat consistait à faire une analyse des crises qui nous avaient animées, trouver une manière de restaurer une division du travail coordonnée et des prérogatives différenciées à chaque instance, à chaque fonction, à chaque collaborateur. Nous avons pris un temps important à côté de nos engagements respectifs pour développer et nous approprier une culture commune, une logique partagée des rapports de pouvoir dans l'institution, une modélisation d'une gouvernance dont les préceptes soient mobilisables tant dans les rapports internes entre collaborateurs et entre fonctions qu'au front des relations avec les destinataires, jeunes BAB, jeunes VIA, financeurs, services dédiés à la Jeunesse, … Nous nous sommes ensemble approprié, dans un processus conduit par Christophe, un modèle de gestion de l'interdépendance (je ne peux pas faire sans toi ET tu ne peux pas faire sans moi) qu'on a appelé « réticulaire », inspiré de pédagogues comme Meirieu ou de philosophes comme Ricoeur. Les premiers pas de ce modèle n'ont pas été très concluant, puisque c'est entre directrice et chargé de projet que devait se développer le laboratoire expérimental de ces régulations. La directrice est partie pour un nouveau poste et nous avons déplacé le laboratoire dans le GED, groupe d'embauche du directeur, rassemblant des représentants de toutes les instances, pour d'abord définir les règles qui allaient régir tant nos rapports au sein de ce groupe que le processus d'embauche du directeur.
L'épreuve a été passée avec succès et c'est Christophe qui est passé la ligne avec quelques foulées d'avance sur le second.
Forts de cette démarche éminemment démocratique qui nous a aidé à nous détendre tous, à rire de nous-mêmes, nous avons pu nous engager proactivement en transférant dans d'autres champs avec une certaine confiance, les délégations qui nous étaient faites, nous contraignant à coopérer les uns avec les autres dans une interdépendance plutôt équilibrée.
Des modalités pour nous réguler sont nées de ce processus de manière congruente et pragmatique, tels que les occasions bénéfiques d'ajustement, des règles sur les processus de décision, de délégation et de contrôle, des réunions

de travail de toute l'équipe ensemble, une délégation du personnel aux réunions de Comité, les recherches menées par Laurent Wicht, la fonction de coordination des antennes VIA, … le tout dans cette logique de gestion du pouvoir réticulaire. Un mode de gouvernance structurel et fonctionnel, objet de quelques dérisions à Carnaval, … et parfois en dehors …, fut ainsi institué.

Le deuxième grand chantier a été de générer tant à l'interne que dans l'identité de l'association un trait d'union entre les activités de BAB et de VIA. Pour la forme, nous avons bêtement mis un trait d'union entre BAB et VIA, modifiant ainsi le nom même de notre association. Il a fallu faire redescendre cette symbolique jusqu'au tréfond des mentalités pour, là aussi, développer une culture et une communication qui permette de donner une cohérence d'ensemble et de partager des expériences communes majorantes.
C'est en appui aux approches de la promotion et de la prévention que nous avons trouvé une frontière commune : l'ensemble de la structure porte un message de promotion sur les rapports entre collectivité et jeunesse, BAB travaille majoritairement à la prévention primaire et VIA à la prévention tertiaire. C'est donc la prévention secondaire qui articule BAB et VIA entre eux. Nous avons ainsi développé des activités pour ce faire, rassemblant des publics de jeunes exposés à des risques de désaffiliation sans qu'ils ne soient encore réalisés. Les équipes se sont un peu brassées afin de permettre une meilleure connaissance interne des enjeux de chaque instance. C'est aujourd'hui chose faite qui permet avec beaucoup de créativité que nous puissions nous mêmes penser des places pour ces jeunes au sein d'activités que nous gérons nous-mêmes.

Le troisième axe avec lequel je vais conclure, c'est tout le travail qui a été fait sous les auspices de M. Vallat, Directeur du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, par le groupe de pilotage rassemblant des acteurs des Départements I et V de la Ville de Genève, la FASe, Laurent Wicht, enseignant et chercheur HETS, et la BAB-VIA. Il s'agissait de mettre en œuvre des préconisations d'un rapport élaboré par Serdaly & Ankers. La finalité consistait à rationaliser la politique de la Ville à l'égard des jeunes décrocheurs en allouant à BAB-VIA le mandat clarifié de travailler sur l'ensemble du territoire municipal à l'accompagnement consenti de ceux-là, particulièrement pour la tranche « pré-déclic » n'ayant pas pu avec le soutien des autorités cantonales commencer à amorcer un projet d'émancipation par la formation ou le travail. Il s'avère que pour rencontrer cette frange de la jeunesse, la relation de proximité est primordiale.

Nous avons donc travaillé dans ce sens et participé aux travaux préconisés par ledit rapport afin de rationaliser aussi les couts. Nous nous sommes rapprochés de la FASe et avons pu y affilier tout le personnel. Il reste quelques ajustements pragmatiques et culturels à faire pour que ce processus soit totalement réalisé à satisfaction de tous. Nous avons aussi développé des contrats de partenariat privé-public, afin de soulever des fonds pour finaliser notre trait d'union entre BAB et VIA. Il s'agit du projet PP2 dont Christophe vous parlera ensuite.
Me voilà arrivé à la fin de mon dernier discours de Président. Et quand bien même je vous promettais de ne pas utiliser ce rapport pour faire le bilan de ma présidence, j'aimerais quand même pouvoir socialiser à la lumière de ce qui précède et des 1012 petites histoires que nous avons pu vivre ensemble, que je mesure le privilège que j'ai eu de vivre ces évolutions majeures de BAB-VIA et de traverser toutes ces années avec labeur, respect et plaisir.

Merci donc à tout un chacun – toute une chacune, de nos fructueuses collaborations.

Alexandre Balmer, Président

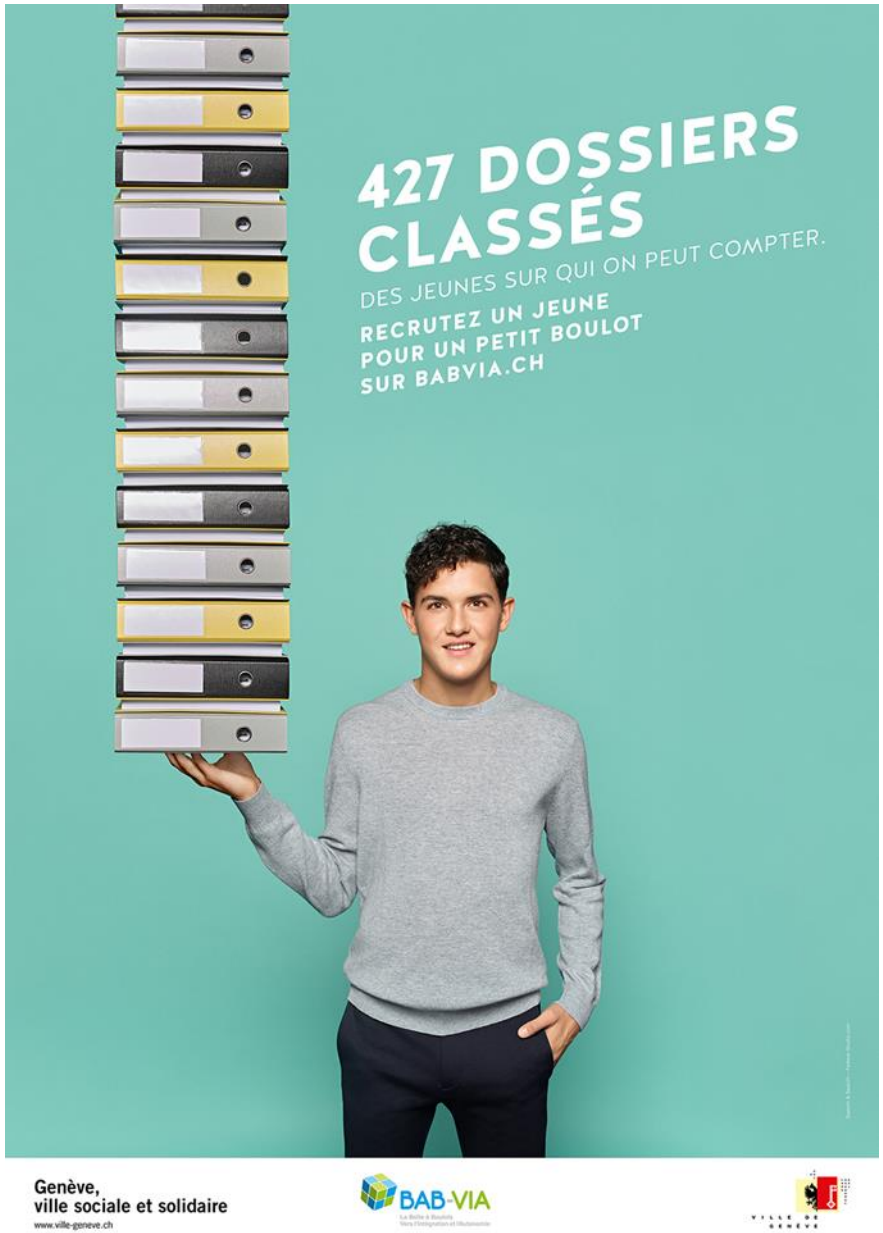

Résultats 2016

1320 jeunes accueillis et inscrits à la BAB

95 jeunes reçus en permanence VIA

167 jeunes accompagnés dans le dispositif VIA

18 jeunes accompagnés dans le dispositif PP2

1280 petits boulots réalisés

229 stages et 47 ateliers préparatoires (VIA et PP2)

120 clients BAB dont 37 nouveaux clients

79 lieux de stages dont 29 nouveaux

51 sorties positives (VIA et PP2)

Projet de prévention secondaire

Le projet de prévention secondaire a pu être mis en oeuvre grâce au soutien des Fondations Teamco et Gandur pour la jeunesse dès le mois de septembre 2016. Il a été conçu en amont pour répondre au nombre croissant de jeunes accueillis lors des permanences BAB et VIA présentant un risque de décrochage important dans leur parcours de formation/intégration professionnelle. Ces jeunes n'étant pas encore en situation de désaffiliation institutionnelle, ils ne remplissaient pas les critères d'admission VIA et ne pouvaient bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Ils remplissaient les critères d'inscription BAB, mais le dispositif BAB ne disposait pas quant à lui des moyens et ressources nécessaires pour leur proposer un accompagnement personnalisé susceptible de réduire tangiblement le risque de « décrochage » qu'ils présentaient.

Le projet de Prévention secondaire vise l'accompagnement sur-mesure de jeunes personnes âgées de 15 à 25 ans, domiciliées sur le Canton de Genève, auprès desquels un risque de décrochage a été identifié mais n'est pas encore réalisé.

Dans les faits, le profil des personnes accueillies jusqu'à aujourd'hui suit deux tendances. D'une part des jeunes ayant interrompu leurs études en cours d'année (moins de 6 mois avant de s'adresser à nous) et souhaitant rediriger leur parcours vers une nouvelle formation. D'autre part des jeunes ayant déjà obtenu un diplôme (AFP, ECG ou CFC) mais qui peinent à trouver un travail ou une formation complémentaire.

L'accompagnement individualisé proposé dans le cadre du PP2 utilise les mêmes principes méthodologiques que VIA, à savoir « libre adhésion », « participation active et responsabilisation », « création de lien et continuité » notamment. Les accompagnements proposés sont « sur mesure » et doivent permettre de répondre de manière ciblée aux besoins des jeunes. Les TS PP2 utilisent à la fois les ressources BAB et VIA pour constituer ces accompagnements « sur mesure ».

Remplacements, nouveaux postes et échanges de pratiques

Les congés maternité, paternité ou liés à des obligations civiles et médicales assez nombreux cette années ainsi que la mobilisation de Lucien Giacobino et Elodie Soudan-Michelini, respectivement travailleur social BAB et travailleuse sociale VIA, pour la mise en oeuvre du PP2, de septembre 2016 à août 2017, ont permis de réaliser un échange de pratique opportun entre la BAB et VIA, propice au développement dudit projet. Claudia Tufo, rejoins l'équipe VIA de novembre 2016 à août 2017 en remplacement d'Alice Noël en congé maternité. Annick Jeni est engagée comme travailleuse sociale BAB de septembre 2016 à août 2017. Ludivine Giroud est engagée comme assistante administrative en remplacement partiel de Christope Stettler en congé paternité. Amira Belkaid est engagée comme travailleuse sociale VIA de septembre 2016 à avril 2017. Rosa Succetti complète également l'équipe VIA d'octobre à mars en remplacement de Stéphanie Bragante, en congé maternité.

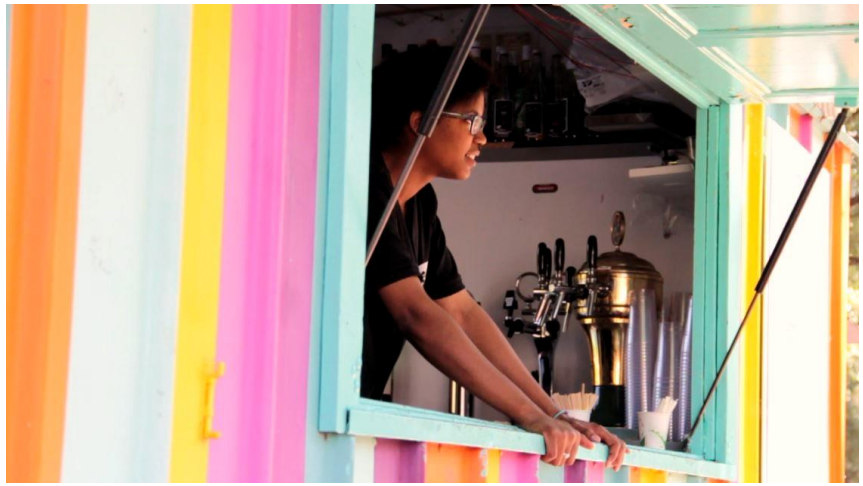

« Des jeunes sur qui on peut compter »

Dans le cadre d'une collaboration étroite avec le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, la BAB-VIA a pu bénéficier gratuitement de l'excellent travail des équipes de Saatchi & Saatchi vers la réalisation d'une campagne d'affichage visant à faire connaître au plus grande nombre et notamment aux entreprises genevoises l'existence de notre association et des services qu'elles proposent.
La très dynamique équipe de Saatchi & Saatchi a valorisé et permis la participation des jeunes de la BAB-VIA à la réalisation des affiches en tant que mannequins photo.

Référentiel d'attitudes professionnelles (RAP)

Plusieurs rencontres ont été organisées afin d'évaluer la possibilité pour la BAB-VIA, par le biais du dispositif VIA, à utiliser le Référentiel d'attitudes professionnelles mis au point et proposé par CAP Formation (Office de formation professionnelle et continue - OFPC) afin de valoriser certaines acquisitions para-professionnelles réalisées au cours de stages de pré-apprentissage similaires à ceux proposés par VIA. Le RAP offre donc un nouvel outil d'évaluation et formalise nos liens avec le dispositif cantonal par le biais de l'OFPC.

Soirée du 3 novembre

Une soirée événement a été organisée le jeudi 3 novembre avec pour projet initial de rencontrer et remercier les lieux de stages VIA et clients BAB pour leur confiance et leur engagement. Etroitement organisée avec le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, cette soirée a permis également d'initier, en présence de la Conseillère administrative en charge dudit Département, Esther Alder, la campagne d'affichage « Des jeunes sur qui on peut compter » dont les supports visuels ont été réalisé avec autant de talent que de générosité par l'équipe de Saatchi & Saatchi.
Le déroulement de la soirée a été à la hauteur des espérances des utilisateurs, réunissant bon nombre de collaborateurs professionnels et donnant également l'occasion à de nombreux Conseillers municipaux de découvrir ou mieux connaître notre structure et nos activités.

Le «contrat relationnel» et autres notions-clefs

Le contrat relationnel est un modèle conceptuel utile à l'accompagnement de jeunes en transition selon un principe de libre adhésion. La notion de « contrat relationnel » a émergé des séances d'objectivation, de supervision et des colloques d'équipes comme un outil central à la méthodologie d'intervention développée par VIA. On peut la rapprocher des notions de contrat didactique et de pacte relationnel notamment développées respectivement dans le champ de la didactique du français et du travail social auprès de jeunes en rupture.
Cette notion implique l'établissement d'un engagement mutuel entre le jeune et le travailleur social autour d'objectifs définis en commun, et redéfinis régulièrement chemin faisant.
Le jeune comme le travailleur social ont un rôle de sujet actif dans l'élaboration de ce projet commun comme dans sa réalisation (contrairement à d'autres modèles institutionnels qui considèrent implicitement que l'adulte dispose d'une expertise professionnelle qui fait défaut au jeune, lequel est appréhendé comme un objet passif devant être orienté, formé, intégré). Nous considérons l'expertise socioculturelle du jeune de son propre univers sémiotique. Il est l'expert de son histoire, de son parcours, sa personnalité, ses stratégies et son fonctionnement. Le travailleur social ne peut faire l'économie de cette expertise.
Le travailleur social et le jeune définissent ensemble un premier but commun. Le projet professionnel n'est pas celui du jeune mais bien un objectif partagé par le travailleur social et le jeune. Ils partagent la responsabilité de sa réalisation.
Le travailleur social convient d'une première étape avec le jeune, d'un **premier objectif** vers un **but final**. Ils fixent ensemble les **moyens** pour y parvenir et définissent les **besoins** tant du travailleur social que du jeune pour assurer la réalisation de ces moyens. Par exemple: « Nous allons mettre en place un stage de trois jours. Pour pouvoir te proposer ce stage, en tant que TS, j'ai besoin que tu me garantisses que tu me préviendras si tu as un empêchement. De quoi as-tu besoin pour t'engager à cela? peux-tu t'y engager? sinon, à quoi peux-tu t'engager minimalement et de quoi as-tu besoin pour assurer ton engagement? »

La verbalisation explicite des besoins de part et d'autre pour parvenir à la réalisation de l'objectif commun permet notamment de marquer la part de responsabilité qui incombe au jeune.
Une communication soignée est nécessaire à la bonne utilisation du contrat relationnel. Il s'agit de cartographier en quelque sorte pour le jeune la manière dont se déroulera la collaboration afin de lui permettre d'identifier non seulement ses moyens d'actions en vue de l'objectif commun et ses besoins pour les réaliser mais également de conscientiser sa part de responsabilité dans la construction de son autonomie.
Il nous semble utile à la fois de définir le projet d'insertion comme un projet commun au jeune et au TS (sortir de l'isolement, construire un lien tangible) et à la fois de restituer sa part de responsabilité au jeune à chaque étape, dont celles « manquées », du processus d'intégration professionnelle proposé par VIA.

La notion d'« occasion d'ajustement bénéfique » (OAB) qui considère toute situation d'inconfort, tension ou insatisfaction dans un espace interactif comme une heureuse occasion d'ajustement bénéfique dès lors qu'elle est communiquée selon des règles précises empruntées aux théories de la communication non violente a déjà été présentée (PI BAB-VIA 2012) comme utile à l'application d'un mode de gouvernance réticulaire au sein de l'association. Soucieux de préserver un isomorphisme au moins idéologique entre nos modes de gouvernance et d'intervention, cet outils est tout aussi directement utile à l'application du contrat relationnel. Tout « manquement », toute « ratée » n'est plus nommée comme telle, mais identifiée comme une manière heureuse d'ajustement de la collaboration entre le jeune et le TS (toute erreur est occasion d'apprentissage). Par exemple: « On avait convenu que tu me prévenais si tu ne pouvais pas aller bosser. Tu ne m'as pas prévenu que tu ne viendrais pas travailler ce matin. Pour maintenir le stage, je dois pouvoir prévenir l'employeur si tu es absent puisque tu m'as dit que tu ne te sentais pas de le faire toi-même. Si tu ne me préviens pas, le stage risque d'être interrompu (je n'ai pas plus de maîtrise que toi sur l'autonomie du lieu de stage qui est libre d'interrompre à tout moment si nous ne respectons pas nos engagements).

Tu m'avais dit que c'était ok pour toi d'envoyer un message. Qu'est-ce qui n'a pas marché? De quoi aurais-tu eu besoin pour réussir à me prévenir comme convenu? »
L'OAB permet soit de redéfinir un besoin (être appelé tous les matins durant la première semaine pour être sûr de se lever), soit de redéfinir un moyen (faire des demi-journées durant la première semaine au lieu de journées complètes), soit un objectif (finir le stage de trois semaines).

La notion de « cadre » et sa définition sont également utiles au déploiement des pratiques VIA. Le contrat relationnel forme un cadre symbolique et pragmatique aux échanges. A chaque étape, le contrat relationnel peut être redéfini autant que le cadre.
Chaque rupture ou non respect du cadre est considérée comme une indication de son inadéquation à la réalisation de l'objectif visé. C'est une heureuse occasion d'ajustement bénéfique qui permet de définir les contours du cadre de manière plus adaptée à la réalité de la situation. Une forme d'optimisation du cadre.

L'utilisation des notions de « contrat relationnel », d' « occasion d'ajustement bénéfique » et de « cadre » permettent de garantir la possibilité de ne jamais exclure un jeune du dispositif VIA. Le cadre peut continuellement être redéfini et ajusté en fonction des événements qui surviennent tant dans la collaboration elle-même que dans la vie du jeune ou du travailleur social.
Ces notions permettent également d'envisager aisément un accompagnement sous-contrainte suivant un principe de libre adhésion malgré la contradiction a priori évidente entre les termes.

Le choix des mots vers un changement de paradigme

Il nous semble utile d'opérer un changement de paradigme par rapport aux représentations, discours et pratiques dominants sur le Canton au moins mais bien au-delà dans la manière d'appréhender les « difficultés » des jeunes en « rupture » dans leur parcours de formation et « intégration » professionnelle. Nous les envisageons plutôt comme les « empêchements » de jeunes en « transition » vers « leur vie d'adulte ». Trois distinctions majeures entre ces propositions. Nous renonçons à la culture scolaire et médicopédagogique du déficit, de la lacune, du trouble et de la difficulté comme autant de trous dans la tête de nos jeunes et enfants. Fort de notre expérience, nous percevons plutôt ces trous comme des bosses, des choses en plus, des choses en trop à porter qui empêchent les apprentissages ou les projections de se faire (un père absent, une mère malade, des rôles inversés, une blessure profonde, une stratégie de survie, etc.).

Si bien des choses se rompent, dont le suivi régulier par le jeune du processus de formation et intégration professionnelle cantonal et ses liens avec différents groupes d'appartenance institutionnels ou non, nous préférons appréhender cette « rupture » comme une « transition ». La notion de transition implique celle de rupture mais induit également l'idée d'une transition vers quelque chose, probablement vers quelque chose « de mieux ». La littérature nous informe que les périodes de transitions ont lieu à tous les âges de la vie et qu'elles impliquent dans tous les cas à la fois la perte de certaines potentialités au profit de nouvelles et la perte de certaines contraintes rapidement remplacées. Elles impliquent également la mobilisation par les individus de ressources matérielles et symboliques. Les périodes de transitions sollicitent et développent tout à la fois les capacités cognitives, affectives et sociales tout autant qu'elles participent à des remaniements identitaires. Cette manière d'appréhender les dites « ruptures » nous semblent plus heuristique et dynamisante pour la pensée et pour l'action qui orientent nos pratiques.

Enfin, nous renonçons à l'idée d'« intégrer » des jeunes à un système qui par nature (et les propriétés même de l'Univers) produit leur exclusion. Nous préférons « accompagner » (et non plus « suivre » - ce sera l'occasion d'un prochain développement) les jeunes vers *leur* vie d'adulte, favorisant un accompagnement vers leur individuation autant que vers leur formation.

Soirée du 3 novembre

Comité de pilotage de la Ville de Genève

Un comité de pilotage avait été mis en place sur la proposition de la Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité afin d'accompagner la mise en oeuvre par la BAB-VIA des recommandations formulées par le Rapport d'évaluation Serdaly & Ankers produit en 2014 à sa demande autour de la forme institutionnelle et du positionnement stratégique de la BAB-VIA au sien du dispositif communal et cantonal de formation et intégration professionnelle.
Une dernière séance a été tenue fin décembre durant laquelle la BAB-VIA a été félicitée du travail réalisé depuis trois ans et de l'atteinte des objectifs fixés.

Audition de la commission sociale du Conseil Municipal de la Ville de Genève

Début décembre, la BAB-VIA a été auditionnée par la Commission sociale du Conseil municipal de la Ville de Genève qui lui a manifesté sa reconnaissance de la valeur des actions menées et des perspectives adoptées et lui a assuré son soutien.

Biorganic

Dans la perspective de la mise en place d'une convention de collaboration avec Biorganic par le biais de Monsieur Laurent Hernicot, un stagiaire a pu bénéficié depuis septembre d'une place de stage évolutive correspondant à ses besoins et aspirations. Au vu du succès de la mesure et de la qualité de l'accompagnement assuré par Monsieur Hernicot, nous souhaitons proposer cette opportunité à de plus nombreux jeunes. Une première étape de collaboration sous forme conventionnée permettra d'évaluer la capacité et les dispositions de BAB-VIA et de Biorganic de se rapprocher le cas échéant d'avantage pour l'enrichissement mutuel des structures.

Témoignages de lieux de stage

« Je trouve important de donner un coup de main à ces jeunes. C'était pas toujours facile pour moi non plus quand j'étais jeune et j'ai pu profiter de certains coups de mains qui m'ont beaucoup aidé par moment. Je suis heureux de pouvoir rendre la pareille aujourd'hui à un jeune qui est motivé et qui a vraiment envie d'avancer »

« Au début j'ai vraiment voulu faire ça par solidarité. Maintenant c'est mon cinquième stagiaire et je me rends compte que j'en retire beaucoup, autant par mon plaisir de transmettre et de les voir progresser, que pour les relations que j'ai pu construire avec eux. »

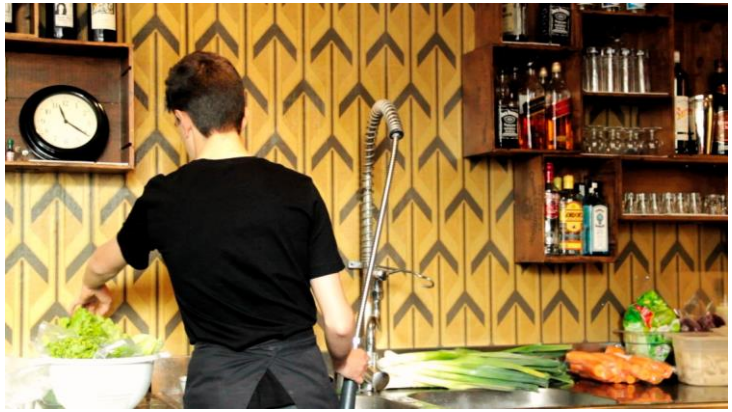

Stage au bateau-lavoir

Le parcours de Stacy

En aout 2011, Stacy (prénom d'emprunt) franchit les portes de l'antenne VIA Plainpalais accompagnée de sa jeune maman. Stacy a 16 ans et est d'origine sud-américaine. Son arrivée en Suisse remonte à ses 12 ans et elle est au bénéfice d'un permis B. Elle a arrêté le cycle en 7ème, peu après avoir commencé. Le premier besoin qu'elle formule concerne l'accès à un emploi, prise à des difficultés financières. A ce moment-là, Stacy vit en foyer. Le lien avec VIA se crée puis s'installe rapidement. Elle est preneuse de ce que nous proposons. C'est une jeune fille pleine de compétences, elle doit apprendre en s'en servir à bon escient. Les différentes problématiques face auxquelles elle est confrontée ne facilitent toutefois pas la linéarité de notre accompagnement. Cela dit, Stacy avance à son rythme, à la hauteur des ressources dont elle dispose, et des évènements de vie qu'elle rencontre.

Entre 2011 et 2014, Stacy fait un certain nombre de stages. La régularité lui demande un gros effort. Le respect des horaires et de son engagement aussi. De plus, la gestion de ses difficultés personnelles et leur impact sur son insertion socioprofessionnelle ne sont pas une simple affaire. Son logement n'est pas stable, elle passe de chez son petit-ami à chez une amie avec laquelle elle s'embrouille pour retourner chez sa mère et son beau-père avec qui cela ne se passe pas bien, à une collocation avec un homme d'un certain âge, pour ensuite s'installer chez une connaissance qui deviendra le père de sa fille. En parallèle elle accumule des dettes et a une certaine tendance à avoir un rythme de vie plutôt nocturne que diurne. L'accompagnement de Stacy est une sacrée danse qui demande de la créativité, de la patience, de l'endurance, de la présence et un accueil certain de ce qu'elle nous amène. Par l'intermédiaire de VIA, elle saisit, à sa manière, des opportunités qui lui donnent la possibilité d'explorer : la petite enfance, la restauration, le travail de bureau. Ces expériences lui permettent de faire connaissance avec un monde. Un monde professionnel dans lequel existe des codes, des normes, des règles auxquelles des personnes adhèrent de façon volontaire. Stacy découvre, et se découvre. Dans ce laps de temps, elle devient aussi majeure.

Institutionnellement cela implique des démarches administratives, nous les accompagnons. En septembre 2014, son stage dans le milieu de la petite enfance s'interrompt. Le jardin d'enfant en question a été très compréhensif et ensemble, nous avons trouvé des arrangements pour mettre toutes les chances du côté de Stacy. Elle peine à honorer les arrangements proposés, malgré plusieurs chances offertes et la dynamique de l'équipe en subit les conséquences. En codécision avec VIA, nous mettons fin au stage. Stacy s'effondre. Elle ne parvient plus du tout à se projeter. Le départ à l'étranger de sa maman, seule présence familiale en Suisse, au cours du mois précédent n'arrange pas sa situation. En janvier 2015, Stacy nous annonce sa grossesse. Elle partage de longues discussions avec VIA et se dit vouloir assumer la responsabilité de son futur enfant.

Pendant toute la période de sa grossesse, Stacy fait un bond en avant. Elle prend forme et prend vie ! Elle se responsabilise, devient pro active et veut commencer une formation dans l'horlogerie. Elle entreprend donc les différentes étapes requises pour s'inscrire à une formation à l'IFAGE. Elle réussit les examens et est acceptée. La formation commence au mois d'avril 2016. Après la naissance de sa fille, la relation avec le père de l'enfant se dégrade. Elle doit trouver un logement. Elle change de quartier en début d'année 2016. Quelques mois plus tard, elle commence sa formation en tant que praticienne horlogère. Afin de payer l'IFAGE, VIA fait des demandes de bourses qui aboutissent, mais que Stacy devrait rembourser si elle venait à interrompre sa formation. Au démarrage, Stacy n'a pas de solution de garde pour sa fille. Décidée à mener à bien ce projet, elle engage donc des mamans de jours non agrées. Pour les payer, elle utilise l'argent de l'aide financière destinée à son loyer. Ne pouvant fournir de quittance, l'Hospice ne peut plus octroyer d'argent. VIA fait alors une demande de fonds dans laquelle Stacy s'implique fortement et fait preuve de réactivité dans la préparation du dossier. Parallèlement, la pression de son bailleur se fait sentir et une date de fin de bail est posée. L'acceptation de demande de fonds permet de rembourser les arriérés de loyer et d'apaiser le climat avec le bailleur. Stacy retrouve une certaine énergie, énergie accentuée par la réussite de son 1er module de formation.

Elle se mobilise pour sa recherche de logement, ce qui finit par aboutir. Malgré les difficultés, Stacy fait face du mieux qu'elle peut et prend ses responsabilités. Une possibilité de réaliser son second module de formation en accéléré lui est proposé, ce qu'elle accepte. Toutefois, ayant déménagé, les mamans de jours agréées prises en charge par l'Hospice dans son précédent quartier ne peuvent être réactivées. Stacy entame ce module et l'interrompt rapidement, se rendant compte que la spirale des dettes risque de recommencer. En revanche, l'ayant commencé en partie, il est à payer. Actuellement, VIA tente de négocier pour qu'elle puisse reprendre ce module au mois de juin. De plus, la demande de permis B déposée en décembre 2015 n'a toujours pas reçu de réponse, ce qui s'est avéré être un obstacle dans un certain nombre de démarches administratives.

En parallèle, Stacy se découvre une passion pour la danse. Elle consacre depuis quelques mois de longues heures hebdomadaires à danser. Elle a même la possibilité de devenir l'assistante de son prof et d'ouvrir son propre cours pour les débutants. Dans cette spirale de vie que cette jeune femme expérimente, VIA accueille, accompagne, soutient et avance pas à pas avec ce qu'elle est.

Evaluation du dispositif BAB

Laurent Wicht, chercheur et enseignant HETS, a poursuivi son mandat d'évaluation du dispositif BAB. Des questionnaires ont notamment été soumis aux jeunes lors des permanences des inscriptions du mercredi. Ils visaient à identifier la perception du sentiment de bien-être chez nos jeunes destinataires corrélées aux types de liens sociaux et aux besoins correspondants. Ces questionnaires visaient à définir les profils et besoins des jeunes qui font appel à la BAB. On constate une grande hétérogénéité des profils.

Supervision des équipes

Le travail réflexif indispensable au développement de pratiques d'intervention adaptées a été poursuivi cette année encore notamment dans le cadre des supervisions conduites par Monsieur Jean-Claude Clémence autour de l'analyse des pratiques. Les référents théoriques principalement apportés à l'équipe ont été d'origines systémiques et psychanalytiques enjoignant sa pensée collective à explorer des zones toujours plus vastes ou reculées du fonctionnement humain. Ces séances fournissent aux travailleurs sociaux un espace de parole, des outils et stratégies d'intervention et les moyens d'un recul nécessaire à l'équilibre et au bien-être des personnes autant qu'à la qualité des pratiques.

Mission PPE+

Le Programme d'Expériences Professionnelles dans l'Economie sociale et solidaire (PPE+) est une mesure du marché du travail conçue par la Chambre de l'économie sociale et solidaire (APRÈS-GE) en partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et le Service de réinsertion professionnelle (SRP). Ce programme d'emploi temporaire s'adresse à des personnes qualifiées à la recherche d'un emploi, ayant besoin d'acquérir une expérience professionnelle initiale ou complémentaire et de développer leur réseau pour renforcer leur employabilité et accéder ainsi plus facilement à un emploi. En tant que membres d'Après, nous avons accueilli une nouvelle mission PPE+ de six mois. Monsieur Julian Van Holten a assumé une fonction d'assistant administratif à un taux d'activité de 70% au service des antennes BAB et VIA jusqu'à fin juin.

Partenaires clients et lieux de stages BAB-VIA

AHQC-Association des habitants du Quartier de la Concorde
Association des Artisans Boulangers-Confiseurs
Altercoaching
ASC International House
Association E-Sport
Association G-Swing
Association Plainpa-Viavant
Association Rien Ne Va Plus
Association Prestige Artists
Axia Management
Atout Bois
ATB
Brigades du Bonheur
Bureau central d'aide sociale
Communauté Genevoise d'Action Syndicale
CEMEA
Caddie Service
Car Wash Center SA
Carrefour AddictionS
Centre de Loisirs des Franchises
Centre Protestant de Vacances
CODHA
Coopérative des Chèvres de la Touvière
Come Back Diffusion
Compagnie Zappar
Coopérative Migros Genève
Coopérative Pilote Plantamour
Coopérative du Renouveau de St-Jean
DIP – Ecoles du Mail et de Trembley
Espace de Quartier Sécheron
Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres
Forum Démocratie Participative
Georg Fischer Machining Solutions
Geogas Trading SA
Geneva Street Food Festival
Hôpitaux universitaires de Genève
La Barje
Les CréAteliers
Les Verts Genevois
Ligue Pulmonaire Vaudoise
Ludothèque 1-2-3 Planète!
Ludothèque Centre & Vieille Ville
Orchestre de la Suisse Romande
Pavillon Cayla
Pilote Plantamour
Pré-en-Bulle
Pro Vélo
Pro Natura
Prop SA
Service Agenda 21 - Ville durable
Service jeunesse et action Communautaire – Onex
Service Logistique et Manifestations
Société des Mouettes Genevoises
Théâtre de Carouge
Théâtre des Marionnettes
Théâtre St-Gervais
Transports Publics Genevois
Université Populaire du Canton de Genève
Val en Sol SA
Ville de Carouge - Service voirie, espaces verts et matériel
Ville de Genève - Administration Centrale
- Cité Seniors
- Service des bibliothèques et discothèques municipales
- Service du Génie Civil
- Voirie Ville Propre
-Département de l'environnement urbain et de la sécurité
-Service des relations extérieures
Ville de Vernier - Service de la Culture
Ville d'Onex - Service Culturel et Spectacles Onésiens
ZM Architectes

Département des Autorités :
Administration Centrale
Service des Relation Extérieures
Département des Finances et du Logement :
Direction Financière - Unité Comptabilité
Gérance Immobilière Municipale
Service Agenda 21-Ville Durable - La Ville est à Vous
Département des Constructions et de l'Aménagement :
Direction du Patrimoine Bâti
Service du Génie Civil
Département de la Culture et du Sport :
Bibliothèques et discothèques municipales
Fonds Municipal D'art Contemporain
Musée d'Art et d'Histoire
Département de l'Environnement Urbain et de la Sécurité :
Service des Espaces Verts
Service Logistique et Manifestation
Voirie – Ville Propre
Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité :
Service des Ecoles et Institution pour l'Enfance
Service de la Jeunesse
Service de la Petite Enfance
Service Social :
Espaces de Quartiers 99 et Sécheron
Unités d'Actions Communautaires
Cité Seniors
Service Culturel et Spectacles Onésiens - Ville d'Onex
Service Jeunesse et Action Communautaire - Ville d'Onex Service Social, Santé et Enfance
Service de la Culture - Ville de Vernier
Service Travaux-Voirie-Environnement - Ville de Carouge

Société Genevoise pour la Protection des Animaux
Cultures Locales
La Roseraie
Fondation SGIPA
Muséum d'Histoire Naturelle
Association la Carte Blanche
Muséum d'Histoire Naturelle (Service Impression)
Potagers de Gaïa
Refuge de Darwyn
Association BAB-VIAAntenne BAB
Maison des Quartiers de Thônex
Mélanie Iten
Bateau Lavoir
EMS Résidences Notre-Dame
Service de la jeunesse (DEJ)
Bi Organic
La Barje des volontaires
GIAP - Eaux-Vives
GIAP - École du Mail
Balleys
City Automobiles
Dr Christian Wehrli
La Barje
My Shoes
Terres d'Aventures
Cycle de la Florence
Dosenbach Ochsner AG Schuhe und Sport "Ochsner Shoes"
Les Bacounis
Pro Juventute

Equi-libre / bien-être, santé, fitness, arts martiaux
Festival Voix de Fête (ASMV)
La Barje des sciences
Société Genevoise pour la Protection des Animaux SGPA
AMAG
Arrosage et Paysage
ARV - La Pointe
Athleticum Sportmarkets AG
Cabinet Docteur Peclard
Café Cult
Café du Lys
Charles Vögele Mode SA (Charmilles)
Dr. Franceschetti
Ecole de Saint-Jean
EVE Châteaubrilland
Fillon Parcs et Jardins
Garderie Plume
Plainpalais Motos
Sweetcom Sàrl
Association BAB-VIAAntenne BAB
Association du jardin d'enfants Le Bocage
Association la Carte Blanche
ATB Atelier Boguet
Black Market Sàrl Boutique "Maniak"
Dentiste Pascal Mean
Dosenbach Ochsner AG Schuhe und Sport "Ochsner Shoes" (Praille)
Dosenbach Ochsner AG Schuhe und Sport "Sabot d'Argent" (Grenus)
Dr. Francesco Michelini
Durlemann SA
EVE La Dent de lait & Co
Fondation Foyer-Handicap - Restaurant Ô5
Foyer-Handicap - Résidence Yamani
GIAP - Paquis
Groupe Médical d'Onex (GMO)
Harmony Gestion et Developpement SA
Jardin d'enfants La Pirouette
La Ritournelle
Laboratoire dentaire
Laboratoires Denz
L'Arlequin
Maison de Quartier des Acacias
Maison des Quartiers de Thônex
Mélanie Iten
Metaloïd S.A
Muséum d'Histoire Naturelle
Remarq
Ville de Genève
Vimat Sàrl
Vincent Balleys

Rapport de la trésorière

L'exercice comptable 2016 a été, dans son ensemble, respectueux des prévisions présentées dans le budget en début d'année.

La BAB-VIA clôt ses comptes avec un déficit de 32'356 CHF. Il provient de l'augmentation des charges de personnel liée aux changements de taux d'activités nécessaires, pour ainsi atteindre un montant de 108'256 CHF. Le parc informatique a dû être renouvelé et la charge octroyée a cet effet a été de 27'798 CHF pour 2'500 CHF budgété. De plus, les cotisations de membres ont été de 1'960 CHF alors que nous avions budgété 7'440 CHF. Enfin, l'association a reçu 50'000 CHF (20'000 CHF de la Fondation Gandur pour la jeunesse et 30'000 CHF de la Fondation Teamco) pour la mise en œuvre du projet prévention secondaire (PP2), (cf annexe Rapport financier 2016).

Par ailleurs, l'association a pu bénéficier du soutien de Communes genevoises pour un montant de 4'800 CHF.

Finalement, comme prévu en fin d'année 2015, 60'000 CHF des fonds propres VIA ont été restitués au Fond Chômage pour ainsi parvenir à un capital propre BAB-VIA de 230'256 CHF.

Je remercie chaleureusement tous les membres du personnel pour leur excellente gestion des fonds et souhaite à l'association une continuité pérenne ainsi que pleine de succès.

Ariane Lopez Arias
pour Géraldine Gilliand, Trésorière

Comité
Alexandre Balmer, Président
Ariane Lopez, Membre
Carole Maillard, Membre
Géraldine Gilliand, Trésorière
Frédérique Perler-Isaaz, Membre
Peter Hofmann, Membre
Sébastien Joly, Membre

BAB-VIA
Alice Noël, Travailleuse sociale VIA Plainpalais
Amira Belkaid, travailleuse sociale VIA Pâquis
Christophe Matthey, Directeur
Christophe Stettler, Secrétaire comptable
Cécile Dubée, stagiaire HETS VIA
Claudia Tufo, Travailleuse sociale BAB puis VIA (dès novembre)
Elodie Sudan Michelini, Travailleuse sociale VIA Pâquis
Fanny Gaillard, Secrétaire administrative VIA
James Guyot, Chargé de recherche de fonds et démarchage clients
Julian Petitpierre, Travailleur social et coordinateur des antennes VIA
Julian Van Holten, Assistant administratif (jusqu'à juin) (PPE+)
Luca Decroux, Stagiaire HETS VIA
Lucien Giacobino, Travailleur social puis PP2 (dès septembre)
Ludivine Giroud, Secrétaire administrative BAB
Lysiane Hülser, Travailleuse sociale VIA Pâquis
Mélanie Chabert, Stagiaire VIA
Rosa Succetti, travailleuse sociale VIA Plainpalais
Stéphanie Bragante, Travailleuse sociale VIA Plainpalais
Xavier Cereigido, Travailleur social VIA Plainpalais

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements au Département de la cohésion sociale et de la solidarité, au Département des finances et du logement ainsi qu'au Service de la Jeunesse de la Ville de Genève pour leur soutien et leur confiance depuis plusieurs années.

Nous témoignons également de notre reconnaissance à la Ville de Thonex, à la Commune du Grand-Saconnex, à la Commune de Collonge-Bellerive, à la Commune de Perly-Certoux ainsi qu'à la Commune de Vandoeuvre pour leur soutien au financement de nos activités.

Nous remercions également chaleureusement l'équipe de Saatchi & Saatchi pour sa participation gracieuse à la campagne d'affichage « Des jeunes sur qui on peut compter ».

Merci infiniment à nos nombreux clients et partenaires, pourvoyeurs de missions BAB et de stages VIA pour leur ouverture, leur confiance et leur flexibilité.

Les objectifs de la BAB-VIA ne pourraient être atteints sans l'implication, les compétences et le travail de tous les collaborateurs et membres du comité de l'association. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

L'équipe et les membres du comité BAB-VIA remercient très vivement Alexandre Balmer, Président de l'association depuis 2011, pour ses compétences, son engagement et sa disponibilité durant toutes ces années.

Merci à toutes les personnes qui de près ou de loin participent par leur soutien à la réalisation des objectifs de la BAB-VIA.

Merci enfin aux jeunes auxquels nous confions des missions et des stages pour le sérieux avec lequel ils les assument.